

Lundi 11 décembre 2017

Bernard Stalter, président de l'Assemblée permanente des chambres de métiers et de l'artisanat élu vice-président de l'Union européenne de l'Artisanat et des Petites et Moyennes entreprises : « des territoires à l'Europe, c'est un signal fort pour l'artisanat »

Bernard Stalter, président de l'Assemblée permanente des chambres de métiers et de l'artisanat – APCMA – a été élu vice-président de l'UEAPME (Union Européenne de l'Artisanat et des Petites et Moyennes Entreprises) à l'occasion de son Assemblée générale qui s'est tenue à Bruxelles. L'objectif de cette organisation est de représenter les intérêts de l'artisanat, des métiers et des PME européens auprès des pouvoirs publics européens. L'APCMA, qui avait quitté l'UEAPME pour la réintégrer en septembre dernier, conforte avec cette élection le rôle primordial qu'elle entend y jouer auprès de ses partenaires européens : « C'est un signal fort que nous envoyons : le réseau des CMA, dont la présence est ancrée sur les territoires, est également ouvert sur l'Europe ».*

Economie de proximité, cohésion sociale, maintien des services... le réseau des CMA possède un ancrage local et un impact territorial forts, tout en se montrant résolument tourné vers l'Europe : « nous sommes des acteurs des territoires aux côtés des collectivités et de l'État » rappelle Bernard Stalter.

Afin que les CMA soient positionnées et considérées comme des partenaires des territoires au service de leurs développements, « nous sommes dans tous les départements, en hyper proximité avec le terrain et nous devons nous rapprocher davantage encore des collectivités locales pour travailler en bonne complémentarité. En tant qu'acteurs pleinement concernés et engagés dans la vie et l'équilibre des territoires nous participons au Plan Villes Moyennes de Jacques Mézard pour que les enjeux de revitalisation des cœurs de ville passent par le développement de l'activité commerciale et artisanale ».

Le réseau, « conscient de la valeur ajoutée des petites entreprises pour l'économie et la société », a également fait remonter au Ministre de l'Economie des contributions sur le projet de loi TPE/PME.

Pour le président de l'APCMA, « les CMA, si elles sont ancrées localement, n'en partagent pas moins pleinement l'idée européenne. Il était donc cohérent que nous retrouvions notre place au sein de l'UEAPME, après de longs mois de négociations, et c'était l'un de mes engagements de président du réseau ».

Dans un monde en pleine mutation, il nous faut revoir notre schéma d'enseignement et de formation. Il nous faut également revoir les frontières du monde du travail « qui n'est plus forcément dans sa ville, dans son département, dans sa région, ni même dans son pays. Nous devons aujourd'hui penser l'emploi à l'échelle européenne » déclare Bernard Stalter.

Alors que l'APCMA vient de remettre le Livre blanc de l'apprentissage à la Ministre du travail et que le programme Erasmus fête ses 30 ans, Bernard Stalter rappelle les enjeux de la mobilité européenne des apprentis : « l'apprentissage est une formidable solution pour lutter contre le chômage. Il est temps de donner à la mobilité européenne des apprentis toutes ses chances. Certains de ces jeunes sont de futurs chefs de PME artisanales. Favorisons la mobilité longue durée c'est à dire la possibilité d'être en immersion totale, culturelle, linguistique, professionnelle, pendant six mois ou un an ». D'autres sujets traités dans le cadre de l'UEAPME font écho aux préoccupations du réseau des CMA, comme l'illustre le thème de travail 2018 retenu par l'organisation européenne, intitulé « les petites entreprises à l'ère du numérique ».

La présence de Bernard Stalter comme vice-président au sein de l'UEAPME sera un levier d'actions supplémentaires pour que les intérêts du réseau et des TPE/PME artisanales soient activement représentés et défendus au niveau de l'Union européenne.

* L'UEAPME regroupe 67 organisations membres issues de 34 pays, regroupant des fédérations nationales de PME intersectorielles, des fédérations de branches européennes et d'autres membres associés, qui soutiennent la famille des PME. L'UEAPME représente environ 12 millions d'entreprises, qui emploient environ 55 millions de personnes en Europe.

Contact presse

Géraldine Squenel : 01 44 43 10 65 - squenel@apcma.fr

Suivez l'APCMA sur [Twitter](#) / [Facebook](#) / [Instagram](#) www.apcma.fr